

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN
COMPTE RENDU DE SEANCE DE BUREAU DU MARDI 21 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le Bureau légalement convoqué le 15 juin 2022 s'est réuni le mardi 21 juin 2022 à 18 heures 30 à La Scène – Théâtre Ernest Lambert à Châtenois, sous la présidence de Monsieur Simon LECLERC.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte-rendu du 24 mai 2022

❖ **DECISIONS DANS LE CADRE DE LA DELEGATION AU BUREAU**

1. CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS PERMANENTS /ECOLE DE MUSIQUE
2. MODIFICATION TARIFS DU SERVICE DECHETS
3. MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE L'ENFANCE A CHATENOIS (88)
4. MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE CONCERNANT LA CREATION D'UNE VOIE VERTE ENTRE NEUFCHATEAU ET COUSSEY
5. MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES – MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RESTAURATION, LA RENATURATION ET L'ENTRETIEN PERENNE DU VAIR, DE LA VRAINE, DE LA FREZELLE ET LEURS AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA CCOV
6. TARIF DESHERBEUR MECANIQUE
7. TARIFS DE LA SAISON CULTURELLE DU TRAIT D'UNION ET DE LA SCENE
8. DIVERS

Présents :

M Simon LECLERC - M Guy SAUVAGE - Mme Dominique HUMBERT - M Patrice NOVIANT - Mme Jacqueline VIGNOLA – M Philippe EMERAUX – M Damien LARGES - Mme Jenny WILLEMIN - M Jean-Luc JEANMAIRE - M Francis BAUNIN - Mme Elisabeth CHANE - M Yvon HUMBLLOT – M Stéphane LEBLANC – M Stéphane PHILIPPE – Mme Nadine HENRY - M Christian ALBERTI - M Daniel ROGUE – M Jean-Philippe HOFER - Mme Monique SIMONET – Mme Muriel ROL - M Jean SIMONIN - M Jean-Claude MARMEUSE – M François FAUCHART - M Didier MAGINEL.

Absents excusés : M Cyril VIDOT - M Michel LALLEMAND - M Bruno ORY – M Jean-Marie LOUIS – Mme Hélène COLIN – M Frédéric DEVILLARD – M Christophe COIFFIER - Mme Véronique THIOT – M Joël BRESSON – M Didier POILPRE - M Thierry CALIN - M Philippe HUREAU – M Christophe LAURENT - M Denis ROLIN - M Jean-Luc ARNAULT.

Pouvoirs :

/

Nombre de conseillers en exercice : 39
Présents : 24
Votants : 24

2022-059

1. CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS PERMANENTS – ECOLE DE MUSIQUE

Conformément à l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au bureau de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Afin d'organiser le redéploiement des différentes disciplines au sein de l'école de musique, Il est proposé de supprimer :

- 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (5/20^{ème}) (à compter du 01/09/2022)
- 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps complet (20/20^{ème}) (à compter du 01/09/2022).

Et de créer à ce jour :

- 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (6/20^{ème}) discipline flûte.
- 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (6/20^{ème}) discipline percussions.

-1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (6/20^{ème}) discipline chant.

-1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (7/20^{ème}) discipline violoncelle.

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré,

Décident par 24 voix pour

- **DE SUPPRIMER** les postes précédemment cités
- **DE CREER** les postes précédemment désignés
- **DE MODIFIER** en conséquence le tableau des effectifs.

2022-060

2. MODIFICATION TARIFS SERVICE DECHETS

Il est proposé au bureau d'ajouter un tarif à la grille votée en 2017 pour pouvoir facturer la mise à disposition du camion ampliroll et d'une benne sans chauffeur (cas des communes qui disposent d'un personnel formé avec permis poids lourd à jour), sous réserve des nécessités de service de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien.

PRESTATION	OBJET	PROPOSITION TARIFS
Compostage des déchets verts	Traitement des déchets verts sur la plateforme de compostage (SPIC)	31,9 €HT/tonne
Compostage des boues d'épuration	Traitement des boues de la station d'épuration de Neufchâteau sur la plateforme de compostage (SPIC)	239 €HT/tonne de matière sèche
Transit des ordures ménagères	Gestion du quai de transit pour le compte du Syndicat Mixte des Déchets des Vosges (smd) (Service Public à Caractère Industriel et Commercial) SPIC	12,26 €HT/tonne
Location de bennes aux particuliers	Mise à disposition temporaire de bennes aux particuliers (sous réserve de la disponibilité du service)	Service rendu, sous réserve de disponibilité du service : Location : 100 €/jour Traitement : 50 €/benne si déchets non triés
Location de bennes sans chauffeur	Mise à disposition temporaire d'un camion et d'une benne aux communes (sous réserve de la disponibilité du service), traitement déchets à la charge du demandeur	65€ par heure de mise à disposition
Bacs OM à remplacer	Facturation du remplacement de bac OM si cassé liée à l'usage du bac ou si bac de moins de 15 ans	Prix coûtant Bac 120L : 26,16 € Bac 240L : 33,96 € Bac 330L : 53,16 € Bac 660L : 122,76 € Bac 750L : 125,16 €
Vente de compost de boues	Vente de compost de boues normé aux agriculteurs	4 €HT/tonne
Vente de compost de déchets verts	Vente de compost de déchets verts aux particuliers	10€/m3
Vente de composteurs	Revente de composteurs à tarif préférentiel aux particuliers	25€ le composteur et ses accessoires 7€ le lombricomposteur

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré,

Décident par 24 voix pour

- **D'ACCEPTER** la grille de tarifs des services DECHETS telle que présentée ci-dessus.

2022-061

3. MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE L'ENFANCE A CHATENOIS (88)

Par délibération du 11 juillet 2020, le Conseil de Communauté de l'Ouest Vosgien autorisait le Bureau à prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution, le règlement et la résiliation des marchés à procédures adaptées tels que définis aux articles L2123-1 et R2123-1 du code de la Commande Publique, lorsque les crédits sont prévus au budget, et à prendre toutes décisions concernant une modification des contrats en cours d'exécution et avenants des marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA) entraînant une augmentation du montant du contrat supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Une consultation à procédure adaptée a été lancée le 21 avril 2022. Elle concerne un marché de maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'une maison de l'enfance à Châtenois (88).

La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est fixée à 950 000.00 € HT.

A titre indicatif, le commencement de la prestation de maîtrise d'œuvre est prévu pour la première quinzaine de juillet 2022. Le démarrage des travaux peut être envisagé au premier semestre 2023 pour une fin de travaux au premier semestre 2024.

L'avis de publicité a été envoyé le 21 avril 2022 sur la plate-forme de dématérialisation site : <https://www.xmarchés.fr>, et sur le site BOAMP - Avis n°22-57444 publié le 22/04/2022.

La date limite de remise des offres a été fixée au 30 mai 2022 à 12 H 00.

Les plis ont été ouverts le 30 mai 2022 à 14h00 - salle de réunion de la CCOV.

La Commission MAPA s'est réunie pour analyser les offres le vendredi 10 juin 2022 à 14h00 - salle de la piscine intercommunale et a proposé de retenir l'offre présentée par le groupement dont le mandataire est le cabinet BOUILLON BOUTHIER SAS d'architecture - 1B rue du souvenir - 88190 GOLBEY pour un forfait provisoire de rémunération de 80 750.00 € HT, soit un taux de rémunération de 8.50 %.

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré,

Décident par 24 voix pour

- **DE VALIDER** la décision de la commission MAPA,
- **D'ATTRIBUER** le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison de l'enfance à Châtenois au cabinet BOUILLON BOUTHIER de 88190 GOLBEY pour un montant de 80 750.00 € HT,
- **D'AUTORISER** le Président à signer les pièces de ce marché et à prendre toutes décisions concernant la passation, l'exécution et le règlement de ce marché.
- **D'IMPUTER** les dépenses correspondantes au Budget Général.

A compter de ce point :

Nombre de conseillers en exercice :	39
Présents :	25
Votants :	25

2022-062

4. MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE CONCERNANT LA CREATION D'UNE VOIE VERTE ENTRE NEUFCHATEAU ET COUSSEY

Par délibération du 11 juillet 2020, le Conseil de Communauté de l'Ouest Vosgien autorisait le Bureau à prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution, le règlement et la résiliation des marchés à procédures adaptées tels que définis aux articles L2123-1 et R2123-1 du code de la Commande Publique, lorsque les crédits

sont prévus au budget, et à prendre toutes décisions concernant une modification des contrats en cours d'exécution et avenants des marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA) entraînant une augmentation du montant du contrat supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Une consultation à procédure adaptée a été lancée le 16 mai 2022. Elle concerne un marché de travaux portant sur la création d'une voie verte entre Neufchâteau et Coussey (88).

Les prestations sont réparties en 4 lots :

- lot n° 1 Génie Civil
- lot n° 2 VRD
- lot n° 3 Signalisation et mobilier
- lot n° 4 Espaces verts

La maîtrise d'œuvre est assurée par ACERE - 5 Quartier de la Magdeleine - 88000 EPINAL et INGAÏA - 21 Route de Bosserville - 54420 SAULXURES LES NANCY.

Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6 mois.

La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/07/2022 pour la partie de la voie ferrée car les travaux doivent être réalisés en dehors des périodes sensibles pour les reptiles.

L'avis de publicité a été envoyé le 16 mai 2022 sur la plate-forme de dématérialisation site : <https://www.xmarchés.fr>, et sur le site BOAMP - Avis n°22-69804 publié le 16/05/2022.

La date limite de remise des offres a été fixée au 03 juin 2022 à 12 H et reportée au 07 juin 2022 à 16 H suite à des éclaircissements demandés par les candidats.

Les plis ont été ouverts le 07 juin 2021 à 16h30 - salle de réunion de la CCOV.

La Commission MAPA s'est réunie pour analyser les offres le lundi 13 juin 2022 à 10 H 00 - salle de la piscine intercommunale et au vu de l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre a proposé :

- de retenir :

- pour le lot n°1 Génie civil : l'offre présentée par la société CALIN – 3 Rue de la Scierie – 88300 BARVILLE, pour un montant de 174 710.00 € HT, soit 209 652.00 € TTC,
- pour le lot n°2 VRD : l'offre de base présentée par la société CALIN - 3 Rue de la Scierie – 88300 BARVILLE pour un montant de 460 111.70 € HT, soit 552 134.04 € TTC
- pour le lot n° 4 Espaces verts : l'offre présenté par la société TERIDEAL TARVEL - 4 Boulevard Arago – 91320 WISSOUS pour un montant de 34 631.74 € HT, soit 41 558.09 € TTC.

- de déclarer le lot n° 3 Signalisation mobilier infructueux car aucune offre n'a été reçue pour ce lot.

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré,

Décident par 25 voix pour

- **DE VALIDER** les décisions de la commission MAPA,
- **D'ATTRIBUER** les marchés de travaux pour la création de la voie verte entre Neufchâteau et Coussey conformément aux décisions de la commission MAPA,
- **D'AUTORISER** le Président à signer les pièces de ces marchés et à prendre toutes décisions concernant la passation, l'exécution et le règlement de ces marchés,
- **D'IMPUTER** les dépenses correspondantes au Budget Général.

2022-063

5. MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES – MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTAURATION, LA RENATURATION ET L'ENTRETIEN PERENNE DU VAIR, DE LA VRAINE, DE LA FREZELLE ET LEURS AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA CCOV

Par délibération du 11 juillet 2020, le Conseil de Communauté de l'Ouest Vosgien autorisait le Bureau à prendre toutes décisions concernant une modification des contrats en cours d'exécution et avenants des marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA) entraînant une augmentation du montant du contrat supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN
COMPTE RENDU DE SEANCE DE BUREAU DU MARDI 21 JUIN 2022

Une consultation à procédure adaptée a été lancée le 07 mars 2018. Elle concerne un marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration, la renaturation et l'entretien pérenne du Vair, de la Vraine, de la Frézelle et leurs affluents sur le territoire de la CC de l'Ouest Vosgien.

Le coût prévisionnel des travaux est fixé à 965 270 € (montant estimé en phase programme).

Les prestations comportent une tranche ferme et 4 tranches optionnelles :

- Tranche ferme (TF) : AVP – MC1 : Dossiers réglementaires (DLE + DIG) ;
- Tranche optionnelle 1 (TO1) : PRO, ACT, VISA, DET, AOR, MC2 (concertation, communication et sensibilisation du public concerné par cette tranche) - Travaux sur la Frézelle et une partie de la Vraine ;
- Tranche optionnelle 2 (TO2) : PRO, ACT, VISA, DET, AOR, MC2 (concertation, communication et sensibilisation du public concerné par cette tranche) – Travaux sur les affluents du Vair et de la Vraine ;
- Tranche optionnelle 3 (TO3) : PRO, ACT, VISA, DET, AOR et MC2 (concertation, communication et sensibilisation du public concerné par cette tranche) – Travaux sur la Vraine et la Sermone ;
- Tranche optionnelle 4 (TO4) : PRO, ACT, VISA, DET, AOR et MC2 (concertation, communication et sensibilisation du public concerné par cette tranche) – Travaux sur le Vair et quelques affluents

Par délibération du bureau n° 2018-057 du 03 mai 2018, le marché a été attribué à la SARL BEPG de 54600 VILLERS-LES-NANCY pour un montant de 74 510.00 € HT, soit un taux d'honoraires de 7.72 %.

BEPG a réalisé de juillet à août 2018, un état des lieux des cours d'eau, étendu aux 27 communes concernées afin d'affiner le programme d'actions sur les 160 km de cours d'eau concernés. Le programme d'actions ne devait porter que sur les travaux de priorité 1 afin de ne pas dépasser le budget alloué aux travaux.

Suite à la présentation de l'AVP de BEPG en septembre 2019, certaines opérations n'ont pas été retenues par le comité de pilotage, au vu du contexte foncier compliqué et des difficultés d'acceptation des travaux par certains propriétaires riverains (opérations de rétablissement de la continuité écologique notamment).

La CCOV souhaite aujourd'hui réactualiser l'AVP de 2019 en y incluant des opérations de priorité 2 ou 3 présélectionnées par le technicien de rivière du territoire.

Les opérations à réintégrer au programme d'opérations concernent environ 5.775 km de cours d'eau.

La végétation ayant évolué depuis les dernières visites de 2018, des investigations de terrain complémentaires seront nécessaires sur les secteurs concernés par les opérations de gestion de la ripisylve (entretien et plantations N1 et N2) soit environ 50 km de cours d'eau.

Des visites de terrain complémentaires seront donc réalisées sur 60 km de cours d'eau (+/- 5 km sur d'autres secteurs à aménager).

BEPG recadrera et ajustera les propositions d'actions sur la base des nouvelles investigations de terrain.

Prolongation du délai d'exécution pour la tranche ferme :

Concernant la mission environnementale, la phase terrain comprenant notamment l'inventaire faune flore devra obligatoirement être réalisée pendant les mois de mai, juin et juillet.

Par conséquent, la mission MC1 ne pourra pas être terminée avant décembre 2023.

C'est pourquoi, il convient de prolonger le délai de la tranche ferme jusqu'au 31 décembre 2023.

L'avenant n°1 se monte à 9 450.00 € HT, soit 11 340.00 € TTC,

Ce qui porte le montant du marché à 83 960.00 € HT, soit 100 752.00 € TTC.

L'avenant n° 1 entraîne une augmentation de 12.68 % par rapport au montant du marché initial.

Vu l'avis favorable de la Commission MAPA réunie le 13 juin 2022 statuant sur l'avenant n°1,

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré,

Décident par 25 voix pour

- **D'ACCEPTER** l'avenant n°1 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration, la renaturation et l'entretien pérenne du Vair, de la Vraine, de la Frézelle et leurs affluents sur le territoire de la CCOV.
- **D'AUTORISER** le Président à signer les pièces relatives à cet avenant n°1.

6. TARIF DESHERBEUSE MECANIQUE

Conformément à la décision de la commission des finances, une désherbeuse mécanique a été acquise par la CCOV afin d'être mise à disposition des communes qui en font la demande. Elle permet de désherber les trottoirs et les pavés avec différents jeux de brosses.



La mise à disposition sera facturée par la CCOV à la journée, sans agent, mais avec fourniture des brosses et du carburant.

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré,
Décident par 25 voix pour

- **DE FIXER** le tarif journalier à 40€.

7. TARIFS DE LA SAISON CULTURELLE DU TRAIT D'UNION ET DE LA SCENE

Le Trait d'Union et la Scène proposent une programmation de spectacles et d'expositions qui met à l'honneur les différentes formes d'expression artistique.

Il est proposé au Bureau de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien de fixer les tarifs selon les dispositifs visés ci-dessous :

Les Tarifs

❖ Les tarifs « tout public »

Tarif A : 8€ tarif plein

6 € tarif réduit 1

4 € tarif réduit 2

Tarif B : 10€ tarif plein

8 € tarif réduit 1

6 € tarif réduit 2

Tarif C : 14€ tarif plein

10 € tarif réduit 1

7 € tarif réduit 2

Réduit 1 : 12 à 25 ans, étudiants, carte ZAP, membre d'un CE, titulaire de la carte Cezam, groupe de plus de 10 personnes

Réduit 2 : Enfants de – de 12 ans, Comité d'entreprise ou association partenaire avec un groupe de plus de 10 personnes

❖ Les autres tarifs / hors abonnement :

3€ tarif solidaire (demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA ou allocataire AAH / sur présentation d'un justificatif)

4€ très jeune public

2€ présentation ateliers CTEAC

❖ Tarifs spéciaux/ hors abonnements (sauf abonnement saison) :

Tarif tête d'affiche : Tarif D : 20€ tarif plein / 15€ pour les tarifs réduits 1 et 2 (et places en balcon aux rangées I et J au Trait d'Union et O et P à La Scène) / 10€ tarif places en balcon aux rangées K et L au Trait d'Union

(Ouverture de saison en entrée libre, tout comme les soirées « dansantes » au foyer du Trait d'Union)

❖ **Les tarifs « scolaires »**

	CCOV	Hors CCOV
Maternelles et primaires	2€	4€
Collège	2,50€	5€
Lycée	3€	6€

Présentation d'atelier : gratuit

Enfants, sortez vos parents ! : Ce dispositif permet à un élève venu en temps scolaire de revenir voir gratuitement le spectacle avec ses parents qui bénéficient du tarif réduit 1

Les représentations scolaires sont ouvertes au tout public sous réserve de places disponibles. La billetterie appliquée pour le tout public :

- Pour un spectacle proposé en temps scolaire et en tout public, la billetterie tout public – catégories A-B-C - s'applique à toutes les représentations.
- Pour un spectacle exclusivement proposé en temps scolaire, les tarifs catégorie A s'appliquent.

❖ **Les abonnements**

Tarif plein ou Tarif réduit 1

1. Abo 3 spectacles : réduction -3 €
2. Abo 6 spectacles : réduction - 12 €
3. Abo 10 spectacles : réduction - 40 €

Tarif plein Tarif réduit 1

4. Abo saison : 90 € 75 €

Atelier ou stage de pratique artistique ponctuel :

Stage théâtre 15€ par atelier

Atelier de pratique artistique enfants – porté par la CCOV :

Habitant CCOV : 50€

Habitant hors CCOV : 80€

Détails pour les tarifs de vente pour les boissons, pièces sucrées ou salées :

Tartine salée 1.50€

Verrine 1€

Petite pièce salée ou sucrée 1€

Grosse pièce salée ou sucrée 3€

Assortiment de pièces salées ou sucrées 6€

Verre de vin 1.50€

Verre de bière 1.50€

Coca, jus de fruits 1.50€

Eau, café 0.50€

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré,

Décident par 25 voix pour

- **D'APPROUVER** les tarifs ci-dessus proposés.

ABONNEMENTS 3, 6 ET 10 SPECTACLES

Salle	Dates (sous réserve)	Spectacles ouvert à l'Abonnement	Types de tarif							
			Billetterie - tarif plein	Tarif plein - abonnement 3 (-1€)	Tarif plein - abonnement 6 (-2€)	Tarif plein - abonnement 10 (-4€)	Billetterie - tarif réduit 1	Tarif réduit 1- abonnement 3 (-1€)	Tarif réduit 1- abonnement 6 (-2€)	Tarif réduit 1 - abonnement 10 (-4€)
TU	samedi 8/10/22	Déjuge	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
LS	vendredi 14/10/22	Kolinga	14 €	13 €	12 €	10 €	10 €	9 €	8 €	6 €
TU	dimanche 6/11/22	Bon débarras	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
TU	mercredi 9/11/22	Les P'tites Saisons	4 €	/	/	/	/	/	/	/
LS	jeudi 10/11/22	Jeunesses Musicales de France	8 €	7 €	6 €	4 €	6 €	5 €	4 €	2 €
TU	vendredi 25/11/22	Battre encore	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
LS	samedi 5, dimanche 6, vendredi 18 et dimanche 20/11/22	Les sous de Bruxelles - Pendrillons	8 €	7 €	6 €	4 €	6 €	5 €	4 €	2 €
LS	samedi 26/11/22	Maison de poupée	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
TU	dimanche 4/12/22	Le grand voyage	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
TU	samedi 10/12/22	Steps on Strings	14 €	13 €	12 €	10 €	10 €	9 €	8 €	6 €
TU	vendredi 13/01/23	Chaplin 1939	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
LS	vendredi 20/01/23	Les grandes espérances	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
TU	vendredi 3/02/23	PROG.HB.Zéro	4 €	/	/	/	/	/	/	/
LS	samedi 4/02/23	Ni Brel ni Barbara	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
TU	samedi 11/02/23	Ensemble - Chapelier fou	14 €	13 €	12 €	10 €	10 €	9 €	8 €	6 €
LS	vendredi 10/03/23	The Barber Shop Quartet	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
LS	vendredi 17/03/23	Hélène et Sophie	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
TU	vendredi 24/03/23	La généalogie du mensonge	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
LS	vendredi 14/04/23	Ultrason et Champion font leur cinéma	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
TU	samedi 8/04/23	Ouato	4 €	/	/	/	/	/	/	/
TU	samedi 15/04/23	Smokley Joe & The Kid / NAUDIN	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
TU	samedi 6/05/23	Surprise Party chez les Capulet	14 €	13 €	12 €	10 €	10 €	9 €	8 €	6 €
SEL	vendredi 12/05/23	Santé Julien Streibyk	14 €	13 €	12 €	10 €	10 €	9 €	8 €	6 €
SEL	vendredi 2/06/23	spectacle du Théâtre du Chromosome	8 €	7 €	6 €	4 €	6 €	5 €	4 €	2 €
TU	vendredi 9/06/23	CRUSH	10 €	9 €	8 €	6 €	8 €	7 €	6 €	4 €
décentralisé	vendredi 7 et samedi 8/07/23	Ikueman	14 €	13 €	12 €	10 €	10 €	9 €	8 €	6 €

Réduit 1 : 12 à 25 ans, étudiants, carte ZAP, membre d'un CE, titulaire de la carte Cezam, groupe de plus de 10 personnes
Réduit 2 : Enfants de - de 12 ans, Comité d'entreprise ou association partenaire avec un groupe de plus de 10 personnes

ABONNEMENTS SAISON

Abonnement saison

plein tarif	90 €
tarif réduit 1	75 €

L'abonnement saison donne accès à l'ensemble des spectacles, y compris les spectacles très jeune public et tête d'affiche (contrairement aux abonnements 3, 6 et 10 spectacles).
L'accès aux représentations scolaires est seulement permis en dernière minute, sous réserve de places disponibles.
Pas de tarif réduit 2 sur l'abonnement saison.

Salle	Dates	Horaires	Nombre de représentations	Spectacles	Compagnies ou sociétés de production	Formes	Billletterie
TU	ouverture de saison : jeudi 22/09/22	18h30	1	Schaëtzele	Cie Le Pays de ma tête	concert clownesque tout public	entrée libre
LS	ouverture de saison : vendredi 23/09/22	20h30	1	Schaëtzele	Cie Le Pays de ma tête	concert clownesque tout public	entrée libre
TU	samedi 8/10/22	20h30	1	Déluge	IPAC	théâtre contemporain	10€/8€/6€
TU	oct-22	10h et 14h	2	L'état du monde	Cie Formiga Atomica	primaire (partenariat environnement)	scolaires
LS	vendredi 14/10/22	20h30	1	Kolinga	NJP	concert	14€/10€/7€
TU	samedi 22/10/22	20h30	1	Spin'it'live		concert	entrée libre
TU	vendredi 4/11/22	18h30	1	La dame blanche	Cie Deraïdenz	Ainsi Font	entrée libre
décentralisé	samedi 5/11/22	11h	1	La dame blanche	Cie Deraïdenz	Ainsi Font	entrée libre
TU	dimanche 6/11/22	15h	1	Bon débarras	Cie Alulia	Ainsi Font	10€/8€/6€
TU	lundi 7/11/22	10h et 14h	1	Bon débarras	Cie Alulia	Ainsi Font : élémentaire	scolaires
TU	mardi 8 et jeudi 10/11/22	9h et 10h30	4	Les P'tites Saisons	Héliotrope Théâtre	Ainsi Font TJP	scolaires
TU	mercredi 9/11/22	10h30	1	Les P'tites Saisons	Héliotrope Théâtre	Ainsi Font TJP	4 €
LS	jeudi 10/11/22	20h30	1	JMF	Jeunesses Musicales de France	concert	8€/6€/4€
TU	mardi 15/11/22	10h et 14h	2	Des Larmes d'eau douce	Mandarine blanche	Ainsi Font : 6° et 5°	scolaires
TU	vendredi 25/11/22	14h	1	Battre encore	La Mulette	Ainsi Font : 4°, 3° et lycée	scolaires
TU	vendredi 25/11/22	20h30	1	Battre encore	La Mulette	Ainsi Font : TP	10€/8€/6€
LS	samedi 5, dimanche 6, vendredi 18 et dimanche 20/11/22	20h30 et 15h les dimanches	4	Les sous de Bruxelles	Pendrillons	théâtre amateur	8€/6€/4€
LS	vendredi 25/11/22	14h	1	Maison de poupée	Cie Caravanes	théâtre scolaire	scolaires
LS	samedi 26/11/22	20h30	1	Maison de poupée	Cie Caravanes	théâtre	10€/8€/6€
TU	dimanche 4/12/22	15h	1	Le grand voyage	EPO Trio et Rishab Prasanna	concert	10€/8€/6€
TU	samedi 10/12/22	20h30	1	Steps on Strings	Quartier libre	danse et musique	14€/10€/7€
TU	samedi 7/01/23	20h30	1	La Bajon	Gaya Group	one woman show	20€/15€/10€
LS	jeudi 12 et vendredi 13/01/23	11h, 9h, 10h30	3	Qui a mangé mon gâteau?	Les pieds dans la lune	maternelle	scolaires
TU	vendredi 13/01/23	20h30	1	Chaplin 1939	Lurcenaire	théâtre	10€/8€/6€
LS	jeudi 19 et vendredi 20/01/23	10h et 14h	2	Les grandes espérances	Cie Mmaille	théâtre scolaire	scolaires
LS	vendredi 20/01/23	20h30 ou 19h?	1	Les grandes espérances	Cie Mmaille	théâtre	10€/8€/6€
TU	lundi 30 et mardi 31/01/23	10h et 14h	4	Salles gosses	Théâtre du Centaure	théâtre	scolaires
TU	jeudi 2 et vendredi 3/02/23	10h et 14h	3	Prog.HB.Zéro	Cie Ormone	danse	scolaires

TU	vendredi 3/02/23	10h	1	1	Prog.Hb.Zéro	Cie Ormone	danse	4 €
LS	samedi 4/02/23	20h30	1	1	Ni Brel ni Barbara	Les Monsieur Monsieur	chanson et théâtre	10€/8€/6€
TU	vendredi 10/02/23 (sous réserve)	19h	1	1	Ceci est un spectacle	Les clowns de la Spontanée	petite forme vernissage	entrée libre
LS	lundi 6 et mardi 7/02/23	10h et 14h	4	4	KARL	Cie Betty Boibrut	tangram primaire	scolaires
TU	samedi 11/02/23	20h30	1	1	Ensemb7e - Chapelier fou	WART	concert	14€/10€/7€
décentralisé	du lundi 6 au vendredi 10/03/23	2 matin, 1 l'après-midi	entre 8 et 14		L'adulte, mode d'emploi	Collectif 4ème souffle	clown, décentralisé élémentaire	entrée libre
LS	vendredi 10 ou samedi 11 mars	19h	1	1	The Barber Shop Quartet	Scènes Tchankâes	musique et humour	10€/8€/6€
TU	jeudi 16/03/23 (sous réserve)	14h	1	1	Hélène et Sophocle	Cie Mamaille	scolaire	scolaires
LS	vendredi 17/03/23	20h30	1	1	Hélène et Sophocle	Cie Mamaille	théâtre	10€/8€/6€
TU	vendredi 24/03/23	scolaire et 20h30	2	2	La généalogie du mensonge	Pardès Rimonim	théâtre contemporain	10€/8€/6€ et scolaires
LS	jeudi 30 et vendredi 31/03/23	10h et 14h	3	3	Le goût des olives	Cie Minute Papillon	musique et cirque	scolaires
décentralisé	samedi 01/04/23				Chantiers de clowns	Les clowns de la Spontanée	interventions	entrée libre
décentralisé	vendredi 7/04/23				Interventions éclair villages	Les clowns de la Spontanée	interventions	entrée libre
LS	vendredi 14/04/23	14h	1	1	Champion et Ultrason font leur cinéma	Les clowns de la Spontanée	théâtre et clowns	scolaires
LS	vendredi 14/04/23	19h	1	1	Champion et Ultrason font leur cinéma	Les clowns de la Spontanée	théâtre et clowns	10€/8€/6€
TU	vendredi 7 et samedi 8/04/23	9h15 et 10h30	3	3	Quatou	Not'compagnie	TJP	4 €
TU	samedi 15/04/23	20h30	1	1	NAUDIN	ArtDisto	concert	10€/8€/6€
décentralisé et LS	du mardi 2 au samedi 6/05/23	matins	entre 8 et 9		Smokey Joe & The Kid	Rdv dans la fosse	concert	
TU	samedi 6/05/23	20h30	1	1	Surprise Party chez les Capulet	Groupe Maritime de Théâtre	TJP	scolaires
SEL	vendredi 12/05/23	20h30	1	1	Santé ! Julien Streizyk	Cie Mavra	bal théâtralisé	14€/10€/7€
SEL	vendredi 2/06/23	20h30	1	1	à venir	Théâtre du Chromosome	one man show	14€/10€/7€
décentralisé	samedi 3/06/23	19h	1	1	Introspection	Cie Mavra	théâtre amateur	8€/6€/4€
TU	jeudi 8 et vendredi 9/06/23	10h et 14h	1 ou 2		CRUSH	Les Escargots ailés	théâtre et danse	entrée libre
TU	vendredi 9/06/23	19h	1	1	CRUSH	Les Escargots ailés	nouveau cirque / en salle	scolaires
décentralisé	vendredi 7 et samedi 8/07/23	21h30	2	2	Ikue man	Cie du Chaos	nouveau cirque / en extérieur	10€/8€/6€

Tarifs scolaires	Maternelle	Collège	Lycée
pour la CCOV	2 €	2,50 €	3 €
hors CCOV	4 €	5 €	6 €

